

**Service instructeur**

Direction des Routes et des Transports  
Service des Grands Projets Routiers

3<sup>ème</sup> Commission - N° 2007/II - 3<sup>e</sup>/23

**Services consultés**

Direction de la Commande Publique  
Direction des Finances

**LIAISON RD105 – RD469 A HESINGUE ET HEGENHEIM**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'engager les études préalables d'une liaison entre la RD105 et la RD469 à HESINGUE et HEGENHEIM.*

**I - PREAMBULE**

L'étude de circulation et de déplacements réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes des Trois Frontières a mis en évidence la nécessité d'envisager une liaison nouvelle entre la RD105 et la RD469 à l'Est de HESINGUE et HEGENHEIM, afin de délester le trafic en traverse d'agglomération.

**II - PROGRAMME**

Le programme consiste à dévier le trafic de transit empruntant la RD419 et le RD469 hors des agglomérations de HESINGUE et HEGENHEIM, ceci afin de diminuer les nuisances subies par les riverains et améliorer leur sécurité.

Les principales caractéristiques de l'opération seront conformes à celles adoptées par le Conseil Général par délibération du 10 décembre 2004, pour une liaison structurante principale pour la liaison RD105 – RD419 ainsi que pour une voie de liaison du réseau d'accompagnement RD419-RD469.

La liaison longue d'environ 1,5 km sera constituée d'une chaussée à 2x1 voies, de catégorie R80, de largeur circulaire totale de 7,0 m, bordée d'accotements stabilisés et revêtus de 2,0 m de chaque côté et d'éventuelles glissières de sécurité.

Elle contournera HESINGUE et HEGENHEIM par l'Est.

L'emplacement réservé de cette déviation figure dans le Plan Local d'Urbanisme de HESINGUE.

La liaison comportera l'aménagement de trois carrefours giratoires aux intersections avec les RD105, RD419 et RD469.

Le carrefour giratoire avec la RD105 permettra également de créer un accès sécurisé à la zone 6bis en cours de développement de l'aéroport de BALE-MULHOUSE.

Les principales mesures prévues en matière de réduction et de compensation des impacts sur l'environnement sont les suivantes :

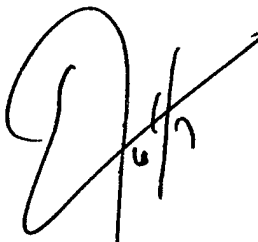
- le recueil et le traitement des eaux de ruissellement de la plate-forme routière, avant rejet dans le milieu naturel ;
- la compensation des volumes prélevés sur les champs d'inondation ;
- des protections acoustiques des habitations ;
- le rétablissement des itinéraires agricoles coupés par routes ;
- la compensation des espaces naturels impactés par renaturation d'autres espaces ;
- le rétablissement des couloirs et des cheminements de déplacement de la faune.

### **III - CONCLUSION**

En conclusion je vous propose de bien vouloir :

- ↪ décider d'engager les études préalables d'une liaison entre les RD105 et RD469 à HESINGUE et HEGENHEIM selon le programme décrit dans le présent rapport ;
- ↪ affecter, à cette fin, 100 000 € sur le programme A012 millésime 2007 pour l'opération « Liaison RD105 – RD469 à HESINGUE et HEGENHEIM » ;
- ↪ autoriser le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la(des) consultation(s) y afférente(s).
- ↪ autoriser le Président du Conseil Général à prendre toute décision, concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre ...) et le règlement du(des) marché(s), nécessaire conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer



Charles BUTTNER